



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE HASELBOURG

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 11
Date de convocation 14/06/2016

Séance du 20 juin 2016

Sous la présidence de Monsieur Michel WITTMANN - Maire

Membres présents :

GIES R - BOUR D - HUBER-MARCHAL P - CHRISTOPH JP - GIRARD D - KOCH D -
CABAILLOT D - SCHLERNITZAUER C - BECKER MJ - GIO S.

Secrétaire de séance : Monsieur GIO Stéphane

N° 2016D2006-01

Objet : Sentier communal - route de Hellert.

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers la demande de cession de Monsieur Sergis CHAUSSAT concernant une partie d'un sentier communal route de Hellert, qui avait fait l'objet d'une délibération en date du 14 mars 2016. Il donne lecture du courriel transmis le 18 mars par les services de la Sous-Préfecture, dans le cadre du contrôle de légalité.

Après analyse de l'ensemble des articles transmis par la Sous-Préfecture,

Monsieur le Maire propose de procéder à un vote à bulletin secret pour ou contre une éventuelle cession.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
A déduire bulletins blanc 1
Bulletins POUR 0
Bulletins CONTRE 10

A l'issue de ce vote, le Conseil Municipal, à l'unanimité, exprime sa volonté de ne céder aucun sentier communal.



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016D2006-02

Objet : Mur de soutènement - Étude géotechnique.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'état du mur de soutènement rue Principale entre la voie de circulation longeant l'église et les habitations situées en surplomb.

Ce mur présentant des fissures fait l'objet d'une surveillance particulière et régulière.

Après avoir pris conseil auprès de la MATEC (Moselle Agence Technique) cette dernière a fourni les coordonnées du bureau d'études LABART de Thionville.

Après visite sur place, un cahier des charges a été établi qui préconise une étude géotechnique au préalable.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- charge le Maire de faire réaliser une étude géotechnique,
- autorise le Maire à signer tous documents nécessaires.

N° 2016D2006-03

Objet : Décision modificative de crédits M14 n° 1/2016:

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, approuve la décision modificative de crédits suivante :

Compte 673 (chapitre 67) + 300.00 €
Compte 60633 (chapitre 011) - 300.00 €

Décision adoptée à l'unanimité.



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016D2006-04

Objet : Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau :

Après présentation du rapport de l'eau par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

approuve le rapport sur l'eau année 2015.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME
EMIS ET RENDU EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION A LA SOUS-PREFECTURE
Le 21 juin 2016
A Haselbourg, le 21 juin 2016
Le Maire,
Michel WITTMANN